

## FLASH NEWS SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT DES BIOTHERAPIES

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les dernières actualités scientifiques des équipes de l'Institut des Biothérapies.

### Détermination du taux de dystrophine indispensable pour restaurer un état physiologique nécessaire à la fonction contractile des muscles dans le modèle canin GRMD



Une équipe de l'Institut de Myologie, dirigée par France Piétri-Rouxel (Sorbonne Universités, UPMC / Inserm / CNRS / Institut de Myologie) a permis de définir un seuil de fibres musculaires contenant de la dystrophine nécessaire à normaliser l'état de protéines essentielles à la fonction contractile des muscles mais également à améliorer de façon significative l'état physiologique du muscle dans son ensemble.

L'étude publiée a donc permis de déterminer qu'un seuil de 40% de fibres musculaires exprimant la dystrophine est nécessaire à normaliser l'état de protéines essentielles à la fonction contractile des muscles et que ce seuil est corrélé à une amélioration significative de la résistance musculaire. Ainsi ces travaux révèlent qu'il est primordial d'atteindre un niveau seuil d'expression de dystrophine non seulement pour l'action directe de cette protéine, mais également pour une amélioration significative de la fonction et de la physiologie du muscle dans son ensemble.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Institut des Biothérapies : <http://www.institut-biotherapies.fr/2016/06/20/determination-du-taux-de-dystrophine-indispensable-pour-restaurer-un-etat-physiologique-necessaire-a-la-fonction-contractile-des-muscles-dans-le-modele-canin-grmd/>

*Les publications des équipes de l'Institut des biothérapies sont disponibles en ligne sur le site Institut des Biothérapies :*

<http://www.institut-biotherapies.fr/category/breves/>



### A propos de l'Institut des biothérapies

L'Institut des Biothérapies fédère les compétences de quatre laboratoires, initiés et soutenus par l'AFM-Téléthon, leaders mondiaux des biothérapies pour les maladies rares. Objectif : accélérer la mise à disposition des traitements innovants pour les malades.